



A.S.B.L

Maison de la **Laïcité** Morlanwelz



Le Courrier Laïque
N°227 février 2025



22 février 11h

*Venez nombreux à notre
apéro pré-carnavalesque*



Dans ce numéro

Après le drink de nouvel an du 4 janvier	p. 3
La culture pour tous	p. 6
Election Trump : l'incroyable est arrivé	P. 7
Une intervention courage que Trump n'a pas vu venir !	P. 9
Jeudis 6 et 20 février à 10 et 13h : atelier d'art floral	P. 10
Lundis 03 et 10 février à 14h : atelier d'aquarelle	P. 10
Mardis 4 et 18 février à 13h30 : après-midi Scrabble	P. 10
Lundi 17 février : « Les Lundis du Préau » 12h30 : Repas mensuel 14h15 : activité à déterminer	P. 11
Dimanche 23 février à 11 h : Soumonce générale costumée - apéro musical 13 h : vol-au-vent, riz	P. 12

Accueil : 064/44 23 26

Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

FACEBOOK : - [Maison de la Laïcité de Morlanwelz](#)

- [Morlanwelz balade laïque](#) (réservé uniquement aux membres)

N° de compte : [BE76 0682 1971 1895](#)

Contact président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2025

La cotisation annuelle reste fixée à 17 € par membre.

Elle n'a pas été augmentée depuis 2020.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque ».

Vous pouvez la renouveler par versement au
compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2025

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations).

**Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
et notre présence laïque dans notre entité.**



Après le drink de nouvel an du 4 janvier

Pour notre Maison de la Laïcité, ce drink est un moment privilégié de rencontre afin de souhaiter à nos membres et sympathisants une année de bonheur et de santé mais aussi de rencontres,

d'échanges, de réflexions et de convivialité.

Nombreux furent les membres et sympathisants à avoir répondu à notre invitation.

C'est aussi l'occasion de présenter quelques-uns de nos objectifs 2024.

Il n'est pas toujours possible à tous nos membres d'être présents ; aussi, nous publions in extenso, dans ce numéro de rentrée, l'intervention de notre président illustrée de quelques photos prise durant ce drink.

Chers membres et sympathisants,

Merci d'être présents dans notre, **votre** Maison de la Laïcité, afin de partager ce moment d'amitié traditionnel qu'est le drink de nouvel-an.

Merci d'abord à Monsieur Jean-Charles Deneufbourg, bourgmestre, Monsieur Nebih Alev, échevin, Emmanuelle Di Lutiis, Charlotte Fontignies, Thibaut Marré et Thierry Bonnechère conseiller.e.s, d'être présents ce midi ; merci de l'attention et de l'appui que vous apportez à notre Maison.

Merci à toutes et à tous, membres ou sympathisant.e.s, de marquer ce jour

votre attachement ou votre intérêt pour la Laïcité qui s'exprime dans l'entité de Morlanwelz grâce à l'existence de cette Maison dont nous avons fêté l'an dernier ses 25 ans d'existence mais aussi merci à ceux qui, en 1994 ont créé l'ASBL Maison de la Laïcité.



Une Maison où les valeurs laïques et humanistes sont et doivent rester sa raison d'être.

Une Maison ouverte à toutes et tous, dans le respect des convictions de chacun, une maison qui défend la démocratie qui, il faut le constater et le regretter, recule dans de nombreuses parties du monde, triste constat.

Le monde compte aujourd'hui moins de démocraties que de régimes autoritaires au sens large et moins de démocraties qu'il y a 15 ans. Cela signifie que notre modèle démocratique n'est plus considéré comme un exemple à suivre, ce qui doit fortement nous inquiéter.

Parallèlement à cela s'ajoutent de multiples crises et conflits dans le monde dont certains atteignent un niveau de violence inouïe où ont lieu le massacre de dizaines de milliers d'hommes, femmes et enfants, plongeant les survivants dans des conditions de survie indignes de toute condition humaine.

Une pensée révoltée aussi, notamment contre le sort des femmes Afghanes sans aucun avenir et murées au regard des hommes.

A cela il faut ajouter la montée en puissance des mouvements identitaires, le retour du religieux dans la politique, la mauvaise gestion de la poussée migratoire, les problèmes environnementaux dont les conséquences furent niées pendant des dizaines d'années.



Pour nous, citoyens, la quasi-totalité de ces constats nous concerne puisqu'il y va du respect de la vie humaine et de l'univers dans lequel vont vivre les générations proches et futures.

Car, en tant que citoyens et laïques, si ces constats nous touchaient demain, sommes-nous disposés à accepter la remise en

cause, voir la suppression de lois que le mouvement laïque et des hommes politiques progressistes ont agi pour les faire adopter, notamment :

en 1990, la loi sur la dépénalisation de l'avortement ;

en 2002 : le droit à l'euthanasie, y compris pour les mineurs en 2014 ;

en 2003 : le mariage homosexuel ;

en 2007 : la procréation assistée.

En 2007 : la loi tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes, et contre le harcèlement, notamment sexuel, mais également tout acte qui incite à la discrimination de personnes ou de groupes en raison de leur sexe.

En 2023, une première en Europe : une loi pour lutter contre les féminicides.

Et d'autres préoccupations font aussi l'objet d'actions de sensibilisation et d'actions du mouvement laïque.

Les catastrophes environnementales risquent de limiter un accès équitable aux ressources vitales (eau, énergie, alimentation, logement...) et ce, s'il n'y a pas maintenant une exigence de justice sociale dans leur accès et leur répartition.

Pour cela votre engagement, ceux de vos enfants et des personnes conscientes est et restera indispensable.



En quelques mots, être acteur de progrès plutôt que spectateur du progrès, autant dans ses avancées que dans ses reculs.

C'est pour ces raisons que les Maisons de la Laïcité, à travers ses conférences et ses ciné-débats, ses actions solidaires, donnent des clés de réflexions ou d'actions.

Pour l'année 2025, nous pouvons déjà vous annoncer deux conférences :

Le 15 avril, la conférence « Climatiquement correct : pourquoi le réchauffement climatique a lieu, comment on essaie de vous faire croire le contraire » par Jean-François VIOT, auteur-scénariste de l'émission « quel temps pour la planète » ;

Le 13 mai, la conférence « Les empires contre-attaquent : défendre le socle laïque » par François Finck - Chargé de plaidoyer dans les affaires européennes et internationales au Centre d'Action Laïque.

N'oublions pas le Ciné-débat, le cinéma de minuit à 17 h, le scrabble, l'aquarelle, l'art floral, les repas divers, visites ou excursions, théâtre, concerts jazz ou autre..., stages pour enfants, etc.

Je terminerai mon intervention de ce midi en remerciant l'ensemble des bénévoles que sont les membres de l'organe d'administration et nos membres qui s'impliquent aussi bénévolement dans l'organisation de nos activités.

Merci également à Aurore qui pouponne actuellement Eliot, son bébé né le 28 décembre dernier, pour son travail et son dynamisme et merci aussi à Charlotte qui remplace actuellement Aurore et qui, après quelques jours seulement, a démontré son efficacité et son implication dans l'organisation de notre Maison.

En tant que président et au nom de l'organe d'administration, je tiens néanmoins à vous faire partager nos craintes face à l'absence de sang nouveaux qui pourrait, dans un avenir proche, mettre en péril l'existence de notre Maison.



Néanmoins, que 2025 soit une année formidable au sein de notre Maison. Que les habitués participants à nos activités continuent à nous faire confiance, que d'autres nouvelles personnes nous rejoignent avec enthousiasme, humour, réflexion, dans le large choix de nos activités.

Je vous invite à trinquer à 2025 et à la réussite de nos projets.

Yvan Nicaise

La culture pour tous

Informez pour faire profiter d'activités à 1,25 € grâce à l'article 27.

Trop peu de personnes connaissent cette possibilité pour participer à nos activités.

L'article 27 permet aux personnes ayant des difficultés sociales et/ou financières de participer à la vie culturelle pour 1,25€ via le ticket du même nom. Pour avoir accès à ces billets, la personne doit être inscrite dans une association luttant contre la pauvreté et partenaire d'articles 27 : CPAS, centre d'insertion socio-professionnelle, centre d'alphabétisation, maison d'accueil...

C'est le partenaire social qui donne le billet. Le bénéficiaire réserve sa place auprès de la structure culturelle et se présente à la billetterie du lieu le jour du spectacle avec le ticket et 1,25€.

Si vous connaissez des personnes pouvant en bénéficier, n'hésitez pas à leur signaler. Actuellement, les activités accessibles dans notre Maison de la Laïcité sont le ciné-débat des Résistances (19h), le cinéma de minuit (17h), nos conférences (19 h), les activités « Les lundis du Préau » (à 14h15)

Plus d'infos auprès de notre employé – animateur durant les heures d'ouverture de notre bureau ou au 064/ 44 23 26.

Yvan Nicaise

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, le CAL-Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidient pour réaliser nos activités et gérer nos locaux. Les activités payantes que nous organisons nous permettent de disposer des sommes qui peuvent équilibrer notre budget.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous. Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Election Trump : l'incroyable est arrivé

Les Etats-Unis reculent de quatre ans dans leur histoire...
Et dans celle du monde



Malgré l'espoir que le peuple américain se ressaisisse face à la vague Trumpiste, rien n'est arrivé : le 47^{ème} président des Etats-Unis s'appelle Donald Trump et a prêté serment le 20 janvier 2024... Et pour quatre ans ! Citons ci-dessous les objectifs du « programme Trump » dont les premiers décrets, déjà signés, pour ne pas les oublier. Et veiller à dénoncer ou lutter contre toute tentative de partis politiques, belges ou européens, qui tenteraient de créer un « espace copie conforme Trump » dans nos sociétés.

Le journal « Le Soir » du 21 janvier reprend ces objectifs que sont :

« La déportation massive d'émigrés en situation irrégulière, la fermeture des frontières extérieures, l'existence de deux et seulement deux genres – masculin et féminin –, la fin des politiques de diversité, des vaccins obligatoires, la liberté d'expression sans plus aucune « censure » et ajoutons la poursuite des atteintes à l'environnement(NDLR).

Les Mexicains, le canal de Panama, les émigrés irréguliers, les personnes transgenres cités explicitement dans ce discours d'investiture ont désormais la confirmation qu'ils sont dans le viseur du président Trump ».

Le journal « Le Soir » du 19 janvier dénonce de nombreuses anomalies dans la composition de l'équipe gouvernementale Trump avec ces mots :

« C'est anormal que l'homme le plus riche du monde, Elon Musk, soit l'allié numéro un et membre du gouvernement d'un président auquel il offre des réseaux et une puissance de communication sans précédent.

C'est encore plus anormal qu'il s'ingère dans les affaires européennes et tente de déstabiliser les démocraties et le pouvoir européens.

C'est anormal d'avoir un théoricien de la conspiration antivax au poste de secrétaire d'Etat à la Santé, un exanimateur de talkshow, secrétaire d'Etat à la Défense et un complotiste pourfendeur de l'« Etat profond » à la tête du FBI, sous-qualifié par ailleurs, et voulant utiliser l'Etat pour venger Trump.

C'est anormal qu'un des idéologues de la nouvelle présidence soit un milliardaire de la tech hyperpuissant – Peter Thiel, cofondateur avec Musk de PayPal – qui annonce une « apocalypsis » et proclame que « dans la guerre ancestrale entre la démocratie et la liberté, internet est en train de gagner la guerre. Les institutions de l'ancien régime s'effondrent ».

C'est anormal qu'un président dirige les Etats-Unis après avoir atomisé tous les contre-pouvoirs, Justice, Parlement, partis ».

*C'est anormal que la cérémonie d'investiture ressemble à un sommet informel d'une internationale réactionnaire auquel n'ont été conviés que des leaders de l'extrême droite mondiale, dont le Belge Tom Van Grieken pour le **Vlaams Belang.** »*

Soulignons aussi que les objectifs du Vlaams Belang sont identiques à ceux du président Trump dans plusieurs domaines : émigration, frontières extérieures, genres...

Face à toutes ces atteintes à la démocratie et aux valeurs que défend la Laïcité, il est urgent de continuer à expliquer, sensibiliser, dénoncer, agir si nous voulons léguer à nos enfants et aux générations futures une société de liberté, d'égalité et de solidarité.

Yvan Nicaise



A vos agendas : nos activités de mars 2025

(Hors activités permanentes)

Lundi 17 mars : Les Lundis du Préau

12h30 : repas

14h15 : Activité à définir

Jeudi 13 mars 17h : ciné de minuit...à 17h.

« L'impossible Monsieur Bébé » de Howard Hawks avec Cary Grant et Katharine Hepburn

Jeudi 20 mars-19h : ciné-débat « L'anatomie d'une chute » de Justine Triest

Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

Article 2 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen , 1789

Une intervention courage que Trump n'a pas vu venir !

En fin de prière le lendemain de l'investiture de Trump, Marianne Edgar Budde, Evêque épiscopaliennne de Washington a ajouté ce texte :



"Permettez-moi une dernière prière, Monsieur le Président.

Des millions de personnes ont mis leur confiance en vous et, comme vous l'avez dit hier à la nation, vous avez senti sur vous la main providentielle d'un Dieu aimant.

Au nom de notre Dieu, je vous demande d'avoir pitié des habitants de notre pays qui sont à présent terrifiés.

On trouve des enfants et des jeunes gays, lesbiennes et transgenres dans des familles démocrates, républicaines et indépendantes. Et certains d'entre eux craignent désormais pour leur vie.

Il y a des personnes qui cueillent nos récoltes, qui nettoient nos immeubles de bureaux, qui travaillent dans les élevages de volaille et les usines de conditionnement de la viande, qui lavent la vaisselle après nos repas dans les restaurants et qui travaillent de nuit dans les hôpitaux... Peut-être ne sont-ils pas des citoyens en règle, avec les papiers adéquats. Mais la grande majorité des immigrants ne sont pas des criminels. Ils paient des impôts et sont de bons voisins. Ils sont des membres fidèles de nos églises, mosquées, synagogues, gurdwaras et temples.

Je vous demande d'avoir pitié, Monsieur le Président, des membres de nos communautés dont les enfants craignent que leurs parents leur soient enlevés, et d'aider ceux qui fuient les zones de guerre et les persécutions dans leur propre pays à trouver ici compassion et accueil. Notre Dieu nous enseigne que nous devons être miséricordieux envers l'étranger, car nous avons tous été un jour des étrangers dans ce pays.

Que Dieu nous donne la force et le courage d'honorer la dignité de chaque être humain, de nous parler les uns aux autres en vérité dans l'amour et de marcher humblement les uns avec les autres et avec notre Dieu, pour le bien de tout notre peuple, pour notre bien à tous, peuple de cette nation et du monde. Amen ».

Avec le mépris qui lui est coutumier, la réponse de Trump n'a pas tardé : « Cette pseudo-évêque qui a parlé lors du service national de prière mardi matin était une radicale de gauche qui déteste Trump avec acharnement » a-t-il écrit sur sa plate-forme Truth Social. « Elle était méchante par son ton et ce n'était ni convaincant ni intelligent... Elle et son église doivent des excuses au public ! », poursuit le message.

Inclinons-nous devant ce courage dont nous devons nous inspirer dans la défense de nos valeurs et espérons qu'elle ne supportera pas les conséquences de son intégrité.

Jeudis 6 et 20 février à 10 et 13h : atelier d'art floral

Après les fêtes patronales et de fin d'année, les montages floraux peuvent librement laisser la place à l'imagination des participantes. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

Au plaisir de nous retrouver à 10 ou à 13h.

Participation : 16 € - fleurs et café compris.

Prochaines dates : 13 et 27 mars.



Marie-Christine Cuchet

Lundis 03 et 10 février à 14h : atelier d'aquarelle

Une nouvelle année de créativité attend les participant.e.s à notre atelier d'aquarelle.

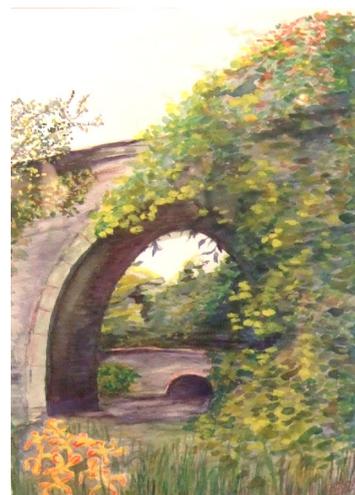
Notre atelier continue à se réunir deux fois par mois.

Les nouveaux aquarellistes se sentent bien intégrés : c'est super.

La participation est toujours de 5 €, café et papier offerts.

Prochaines dates : 3 et 24 mars.

Monique Piret



Mardis 4 et 18 février à 13h30 : après-midi Scrabble

Les amateurs de Scrabble partagent leur passion de 13h30 à 16h30.

Les tables se constituent, quel que soit le niveau, chacun y apportant ses connaissances et ses astuces.

L'entrée est gratuite et la consommation est souhaitée.

Prochaines dates : mardis 11 et 25 mars.



Georges Gérard

17 février : « Les Lundis du Préau »

12h30 : Repas mensuel

14h15 : activité à déterminer

- Pour cette journée de détente, rappelons que chacun a le choix, soit :
- de participer au repas convivial : **18 €**
- de participer à l'**activité de l'après-midi** qui comprend toujours le goûter : **5 €**
- ou de participer au repas et l'activité (goûter compris) : **23 €**

La plupart des personnes apprécie la formule combinée qui associe gastronomie et détente.



Menu crêpes

Zakouski crêpe

Crêpes chaudes garnies

Salade de saison



Crêpes Comédie française

Réservation indispensable du repas et/ou de l'activité (comprenant le goûter) au plus tard le **mercredi 12 février inclus** par téléphone au 064/442326 et **confirmation par paiement** au compte n° BE76 0682 1971 1895 de l'asbl Maison de la Laïcité-Morlanwelz.

Mentionner « Préau février - nom et nombre de personnes ».

Editeur responsable : Yvan Nicaise

Mise en page : Dominique Patte

Couverture : Naomi DE Smedt (Fédération des Maisons de la Laïcité)



Dimanche 23 février à 11 h :
Soumonce générale costumée
Pour la 11^{ème} année, nous organisons
un apéro musical
dans notre Maison de la Laïcité

Nous savons tous à quel point les Morlanwelziens sont attachés à leur folklore carnavalesque.

Seules les années de guerre et de Covid les avaient privés de ces festivités.

Aussi ne nous privons pas de ces moments de liesse qui nous éloignent quelques temps de nos petites ou grandes préoccupations en nous retrouvant à la Maison de la Laïcité lors de la soumonce générale costumée.

De 11 à 13 heures, ambiance soumonce accompagnée d'airs de fantaisie et de gilles interprétés par un groupe de musiciens bien de chez nous.

Notre Maison sera ouverte à toute personne qui souhaite partager l'apéro et retrouver cette ambiance particulière préparatoire au Feureu 2025.

Répondez présents à ces moments musicaux pleins de surprises. Chapeaux et fantaisies vestimentaires sont les bienvenus.



**Entrée
gratuite**



De 13 à 14 heures : possibilité d'un repas sur réservation

Dégustez notre Vol-au-vent, riz : 15€

Enfant (-12ans) : 10 €

Sur réservation

**Date limite d'inscription : mercredi 19 février inclus au
064/442326 ou par mail : laicite.mlz@hotmail.com**

confirmée par paiement sur le compte BE76 0682 1971 1895

Avec la communication : 23 février – Nom – nombre de repas